

Le SDIS Landes

Le service départemental d'incendie et de secours Dirigé par le colonel Olivier Bourdil, le SDIS est un établissement public autonome. Il est financé par les collectivités territoriales du département au travers des contributions du conseil général, des communes et des regroupements de communes. L'État participe également.

Dans les Landes, on compte soixante centres d'incendie et de secours (Codis) qui constituent les unités opérationnelles et quarante-trois centres de première intervention, sur trois regroupements territoriaux. Le SDIS est composé de mille neuf cent quatre-vingt-cinq hommes et femmes, dont trois cent neuf sapeurs-pompiers professionnels, mille six cent dix-sept sapeurs-pompiers volontaires et cinquante-neuf personnels administratifs et techniques. Depuis 2002, le SDIS des Landes investit en moyenne 3,7 millions d'euros dans du matériel neuf et adapté. À ce jour, le parc véhicules est doté de cinq cent douze engins roulants et six cent soixante-dix-neuf groupes auxiliaires (tronçonneuse, motopompes, groupe de désincarcération...). Le coût moyen par habitant est de 66,15 €.

En 2005, le corps départemental a effectué dix-huit mille neuf cent neuf interventions, soit quatorze mille cinq pour secours à personne, deux mille trois cent soixante-seize pour incendies et deux mille cinq cent vingt-huit pour opérations diverses.

La surveillance de la forêt landaise

Le guet aérien Mis en place en 2006, la surveillance aérienne se déroule de mars à septembre, sur mille heures de vol. Ses missions: détecter, localiser et guider le personnel d'intervention au sol. Deux types de circuits (de 45 minutes et 1 h 30) sont suivis par les avions en fonction de la visibilité. Durant les périodes à risque, deux avions survolent le massif forestier et même trois en cas d'orage.

Le projet de vidéosurveillance Des caméras posées sur les tours de guet filment régulièrement ce qui se passe dans leur périmètre de vision. Les images sont centralisées au Codis et analysées. En cas de fumée, il est nécessaire de vérifier l'origine de cette fumée. Une caméra spécifique, aussi sur la tour, et pouvant zoomer vingt-cinq fois est alors dirigée vers la fumée, afin de lever le doute. En cas de feu, les centres de secours sont aussitôt alertés. Les caméras guideront les hommes au sol.

► Dominique Maurel

DFCI Landes

Un partenariat pour la forêt

Au cours d'une assemblée générale studieuse, l'Union landaise de DFCI a affirmé sa volonté de renforcer sa coopération avec le corps des pompiers.

Les présidents d'associations syndicales autorisées de DFCI (Défense de la forêt contre l'incendie) étaient heureux de se retrouver en assemblée générale autour d'un nouveau conseil syndical. En effet, suite à l'arrêté préfectoral adoptant les nouveaux statuts de l'Union Landaise de DFCI, en juillet 2006, cette dernière n'est plus sous la tutelle du préfet.

Depuis plus de cinquante ans, la DFCI Landes aménage la forêt landaise pour mieux la préserver. Un immense travail est réalisé par les ASA, cent trente-sept actuellement, pour l'aménagement du terrain, rendant ainsi les interventions des pompiers plus rapides et efficaces. C'est ainsi que malgré le nombre accru d'incendies de forêt depuis une dizaine d'années, la surface moyenne détruite par sinistre a considérablement diminué. Les associations de DFCI, gérées et animées par des équipes de propriétaires fonciers bénévoles ont ainsi créé plus de 10 000 km de pistes et de fossés, des milliers de ponts, huit cents points d'eau, mis en place une signalisation adaptée et efficace pour les pompiers et le public, débroussaillé sur les 630 000 hectares de massif forestier landais. Ces équipements sont financés par les propriétaires forestiers avec un cofinancement de l'Union Européenne, de l'État français et de la région.

Continuer de s'investir

Pour Jean Larrouy, le président de la DFCI Landes, il est important



Une volonté forte de collaboration entre la DFCI Landes (son président, Jean Larrouy, à la tribune) et le SDIS (son directeur, à gauche du président sur la photo).

► Photo Le Sillon

que les sylviculteurs s'engagent dans les différentes instances forestières, « Ma pyramide repose sur la base et non sur la pointe » ajoute-t-il. Ses projets pour l'avenir se situent dans le prolongement du travail de ses prédécesseurs. « Marc Lanusse et Bernard Roumegoux ont tracé, lance-t-il, des sillons et il ne reste qu'à les approfondir ».

Les priorités seront donc la poursuite des travaux sur le schéma d'aménagement forestier, sur les forages et points d'eau, sur l'étude hydraulique. Question communi-

cation, le dégagement des panneaux « nature fragile » est prévu, ainsi qu'une réflexion sur l'outil internet.

Il est à rappeler que depuis l'origine, les pompiers étaient financés par le département et les sylviculteurs payaient une taxe pour cela. Ce n'est qu'en 1991, qu'un protocole signé avec le préfet et le président du Conseil Général, a permis de clarifier les rôles respectifs de l'État, du département et de l'Union landaise. Aux sylviculteurs et associations de DFCI, la prévention. Aux pouvoirs

publics, la lutte active. Les relations entre prévention et lutte active contre les incendies de forêt s'en sont trouvées améliorées. « Cette collaboration entre le SDIS (lire "repères") et l'Union landaise est très importante pour la sauvegarde et la protection de la forêt landaise » insiste Robert Cabe, président du SNIS.

En signe fort d'une volonté de coopération importante et renforcée entre les deux organisations, il a été voté durant l'assemblée générale que la DFCI Landes participerait de manière exceptionnelle à l'achat des nouvelles caméras de vidéosurveillance (lire "repères") prévues par le SDIS. En effet, ce dernier va installer d'ici l'été prochain des caméras de vidéosurveillance sur les dix-neuf tours de guets présentes sur le massif forestier landais. La présence humaine sur ces tours avait été abandonnée en 2005 suite au foudroiement d'un pompier sur l'une d'elles. Une surveillance aérienne avait alors été adoptée. La vidéosurveillance devrait permettre aux pompiers d'être plus rapidement réactifs, en complément du guet aérien.